

NOUVELLES DE PRO

Édition juin 2016 — Volume 13



Membres du conseil d'administration :

Ghislain Pion, président

Bernard Isabey, 1^{er} vice-président

Normand Breton, 2^e vice-président

Stéphane Tétrault, secrétaire-trésorier

François Angers, administrateur

Ludger Grutman, administrateur

Yannick Lapointe, administrateur

Xavier Sabourin, administrateur

Johanne van Rossum, administratrice

Personnel du Groupe ProConseil :

Agroenvironnement

Michelle Breton, conseillère

Nikolas St-Jean, chargé de projets

Sophie Chabot, conseillère

Cécile Tartera, conseillère

Isabelle Dorion, technicienne

Élise Tremblay, conseillère (maternité)

Raphaëlle Gendron, conseillère

Linda Tremblay, secrétaire

Marie-Laure Marcotte, conseillère

Marie-Josée Vézina, conseillère

Eveline Mousseau, conseillère
(maternité)

Hélène Vincent, technicienne

Gestion

Martine Beaudry, technicienne

Jean-Philippe Bessette, conseiller

Stéphanie Brazeau, conseillère

Régis Boulay, conseiller

Annie Cyr, conseillère

Isabelle Éthier, conseillère

Martin Hébert, conseiller

Johanne Laroche, conseillère

Andrée Pouliot, conseillère

Hélène Robert, secrétaire

Nathalie Théberge, technicienne

Antoine Villemaire, technicien

Administration

Catherine Machado, directrice générale

Isabelle Daigle, secrétaire de direction

Diane Palardy, adjointe administrative

Services

Agroenvironnement

Biologie

Comptabilité et tenue de livres

Démarrage et transfert de ferme

Gestion

SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement	7
Bassin versant	8
Biologie	9
Comptabilité	11
Gestion	12
Maraîcher	15
Santé des sols	16
Transfert	18
En bref	21
Divertissements	22

Sans frais : 1 855 864-0180

3800, boul. Casavant O.
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3
450 774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7
450 359-4761

347, Duvernay, local 203
Beloeil QC J3G 5S8
450 864-0180



Ghislain Pion

Concertation en Montérégie

Conscient de l'importance de s'adapter rapidement aux changements des besoins spécifiques des producteurs membres des Clubs-conseils en agroenvironnement, les conseils d'administration de 10 des 13 Clubs-conseils en agroenvironnement de la Montérégie-Est ont pris la décision de travailler en partenariat afin de développer une offre de service mieux adaptée aux besoins des producteurs agricoles.

La réalité des entreprises agricoles est telle que nous avons besoin de conseillers généralistes pour le cheminement de nos fermes, mais à certains moments, il arrive que nos besoins s'orientent davantage vers des champs d'expertise plus spécifiques. Il devient très difficile d'avoir, au sein de nos regroupe-

ments, des spécialistes dans chacun des domaines, puisque la masse critique permettant d'assurer la rentabilité du service n'y est pas. La volonté de chacune des organisations de rester indépendante nous a donc obligés à regarder une autre piste de solution que la fusion.

L'exercice de réflexion nous a tous obligés à sortir de notre zone de confort, car depuis la fondation des clubs, très peu de partenariat et de concertation existaient entre les différentes organisations, et même beaucoup de rivalité se formait au sein d'une même région.

La maturité de nos structures nous amène présentement à voir nos clubs comme un réseau où chacun doit apporter sa contribution afin de servir le mieux possible nos membres et clients. Depuis le début de l'année, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentants des conseils d'administration et entre les conseillers eux-mêmes afin de tracer les lignes directrices du projet et de définir

les façons de faire, la finalité étant toujours la satisfaction des producteurs.

Bien qu'étant encore à ses balbutiements, le projet de réseautage nous emballa tous et fera certainement partie des pistes de solution afin d'accroître la rentabilité et la compétitivité de nos entreprises agricoles.

Ghislain Pion
Président



Catherine Machado

Ça bouge!

Les semis sont complétés, les foins sont entamés et ça ne fait que commencer! De notre côté, l'équipe est venue à bout des bilans P, a survécu aux analyses de groupe et le nouveau programme de La Financière agricole retarde légèrement l'accalmie postfermetures pour notre équipe en gestion. Malgré tout, comme vous, on reprend tranquillement le contrôle sur « nos ouvrages ».

Ce n'est, par contre, pas le temps de chômer! Je finalise, ces jours-ci, l'embauche de la coordonnatrice des équipes administrative et technique qui permettra de se concentrer sur l'optimisation du travail de nos troupes. Toujours faire plus et faire mieux pour nos producteurs. Le défi est de taille, bien que la matière première, les membres de notre équipe, soit d'une qualité supérieure! La

préoccupation est de réussir à offrir le même niveau de qualité, au coût le plus raisonnable possible, encore une fois, comme vous!

Il y a toujours plusieurs idées qui fourmillent dans ma tête, que ce soit l'organisation d'une journée, d'une formation ou la révision de méthodes de travail, mais le temps me manque souvent. Vous savez de quoi je parle! L'arrivée de la coordonnatrice me permettra sans doute de mener plus de projets à terme.

L'équipe complète s'est réunie à la fin mai pour notre rencontre annuelle et je dois avouer être plus que fière de cette équipe où le talent et l'expertise atteignent des niveaux impressionnants et où la passion pour l'agriculture et ses acteurs se sent, et même se voit! Notre organisation existe par et pour les producteurs et soyez assurés que c'est notre priorité. Je réitère mon invitation à nous faire parvenir vos idées, demandes et commentaires, toujours dans le but de combler vos attentes.

D'ailleurs, à compter de cette

année, quelques producteurs seront contactés, au hasard, afin de sonder leur satisfaction face aux services et à l'expérience vécue avec le Groupe ProConseil. Je désirais vous en avertir et vous remercier à l'avance de votre participation : sans vos commentaires, on ne peut que penser bien faire et il est plus difficile de s'améliorer!

Catherine Machado, agr.
Directrice générale

Le 7 avril dernier, notre conseillère en gestion agricole, **Johanne Laroche**, a été célébrée pour ses **30 années de carrière**, lors du banquet du Congrès des Groupes conseils agricoles du Québec, et elle a, en plus, **remporté le prix Rivet**, prix qui "*rend hommage à toute personne qui, de par son implication, ses apports et son rayonnement, a contribué de façon particulière à l'avancement de la formule GCA, soit à l'échelle locale, régionale ou provinciale*".

Félicitations chère Johanne!

Annie Cyr, conseillère en gestion, quittera en juin pour un congé de maternité. Nous lui en souhaitons un bon!

Pêle-Mêle

HORAIRE D'ÉTÉ

Du 27 juin au 2 septembre, la réception de chacun de nos bureaux sera ouverte de 8h30 à 16h. Votre conseiller ou technicien pourrait tout de même être encore au bureau après 16h. Contactez-le avant de passer!

SUBVENTION

Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec.

Ce qu'il faut savoir :

-Programme se caractérisant plus comme une subvention à l'investissement que comme une subvention aux intérêts. La différence est que vous n'avez qu'à faire approuver l'emprunt réalisé sur l'investissement pour avoir droit aux 13.33 \$ par tranche de 100 \$ de prêt jusqu'à concurrence de 150 000 \$ (subvention de 20 000 \$ sur 5 ans).

-Les projets admissibles concernent un investissement pour la construction, la rénovation, l'amélioration d'un bâtiment incluant les équipements requis et aussi l'amélioration du fonds de terre (ex. drainage, chaux).

-Ce qu'il faut faire pour obtenir la subvention :

1^{re} étape : Appelez votre conseiller à La Financière, **ne pas débiter les travaux avant d'avoir discuté avec votre conseiller**. Ce dernier vous dira peut-être que vous avez besoin d'un budget ou d'un diagnostic et un plan d'affaires pour répondre aux exigences du programme. Tout dépend du type de projet et de la situation financière de votre entreprise;

2^e étape : Si votre demande nécessite un budget ou un diagnostic et un plan d'affaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous;

3^e étape : Présentez votre projet;

4^e étape : Si le projet est accepté, vous devez faire l'emprunt auprès de La Financière agricole du Québec;

5^e étape : Une fois le tout conforme, vous devriez recevoir un remboursement. Le montant reçu devrait être de 4000 \$ par année ou 2000 \$ tous les 6 mois (1,33 \$ par tranche de 100 \$ empruntés à la FADQ) si vous obtenez la totalité du 150 000 \$ (20 000 \$ sur cinq ans).

Il n'est pas obligatoire d'investir 150 000 \$: il est possible d'aller chercher une partie de la subvention seulement, puis le reste une autre année. Toutefois, vu la quantité de demandes qui sont faites présentement, il est possible que le budget réservé pour ce programme soit atteint d'ici deux ans ou peut-être même avant.

Ateliers de cuisine

Le principe ? À raison d'une fois par mois, nous vous proposons une rencontre en petit groupe de producteurs où vous avez la parole. Deux conseillères seront présentes à chacune des rencontres pour assurer l'animation. **Le but ?** Vous permettre de partager vos résultats d'essais, de discuter de vos bons ou moins bons coups, de réfléchir ensemble sur des défis techniques ou organisationnels, d'envisager des améliorations aux pratiques actuelles, etc.

Voici le calendrier des ateliers prévus pour les prochains mois :

Juin 2016 : engrais verts

Juillet 2016 : nivellement

Août 2016 : régie du soya

Septembre 2016 : conversion agriculture biologique

Octobre-novembre 2016 : relâche pour battages

Décembre 2016 : gestion des employés

Janvier 2017 : fertilisation du maïs

Février 2017 : MRF

Mars 2017 : héberger la faune sur vos terres

Horaire de 9h à 11h, durant la deuxième semaine du mois, selon la météo.

Lieu à déterminer selon les participants.

Inscription nécessaire auprès de votre conseillère en agroenvironnement ou d'Isabelle Daigle à isabelle.daigle@groupeproconseil.com. Min. 5 participants, max. 12.

4e tournoi de golf annuel

Vendredi 8 juillet

Club de golf Acton Vale

Départ shotgun à midi.

Plusieurs formules disponibles: forfait golf et souper, golf seulement, souper seulement.

Inscription nécessaire avant le 30 juin et prix avantageux pour une inscription avant le 8 juin.

Consultez notre site Web groupeproconseil.com pour télécharger le formulaire d'inscription contenant tous les détails ou contactez Isabelle Daigle au 450-774-2502 poste 412.





Raphaëlle Gendron

Évaluation de la qualité des semis

Dans l'atteinte d'une meilleure rentabilité, il y a des facteurs qu'on ne peut contrôler, mais il y a certains points sur lesquels il est possible de travailler. La qualité du semis en est un à ne pas sous-estimer, particulièrement dans la culture du maïs. Bonne nouvelle, les Clubs-conseils en agroenvironnement disposent d'un logiciel permettant d'évaluer la qualité de vos semis.

Pourquoi le faire ?

Chaque année, vous investissez gros dans des semences de maïs de qualité dans l'espoir d'atteindre vos objectifs de rendement. Vous aurez beau donner à votre maïs tous les éléments fertilisants dont il a besoin, il n'en demeure pas moins que pour aller chercher son plein potentiel, la qualité du semis est primordiale.

C'est parce que le maïs est allogame (sa pollinisation se fait majoritairement de façon croisée, donc entre plants voisins) que la qualité du semis est particulièrement importante chez cette

espèce. Ainsi, les plants doivent arriver à leur phase de reproduction tous en même temps pour que la fécondation soit optimale. Cette uniformité dépend grandement de la profondeur de semis (qui influence la levée) et de la répartition uniforme des plants dans le champ.

Pour ce qui est de l'espacement, on devrait cibler un écart-type (variation de l'espacement) de maximum 2 pouces. En d'autres mots, si l'espacement moyen visé entre les plants d'un même rang est de 8 pouces, bien sûr, il est impossible que tous les plants soient exactement à cette distance les uns des autres. Il y aura une certaine variation de cette distance qui est caractérisée par l'écart-type. Un écart-type de 2 pouces signifie que la majorité des espacements entre les plants sera de 6 à 10 pouces (8 pouces plus ou moins 2 pouces).

Qu'est-ce qu'on gagne à réduire son écart-type? Des chercheurs ont évalué à environ 160kg/ha le gain de rendement en maïs-grain lorsqu'on réduit son écart-type d'un pouce.

Pour juger de la performance de votre semoir, l'évaluation de la qualité des semis sur votre entreprise devrait être faite, pour débiter, dans le champ où vous estimez que les meilleures conditions de semis ont été atteintes. Vous saurez ainsi si des ajustements de

machinerie devront être faits pour la prochaine année. D'autres champs peuvent, par la suite, être faits pour évaluer la performance du semoir dans différentes conditions.

Lors de cette évaluation, nous déterminerons également la profondeur moyenne de semis pour chaque unité de votre planteur. Le stade des plants (nombre de feuilles) sera noté. Vous connaîtrez également votre population pour la comparer à la population que vous avez visée. Les problèmes d'émergence et leurs causes (insectes, maladies) seront identifiés.

En mars dernier, le club Cogenor a présenté les résultats des évaluations de précision de semis réalisées en 2015 chez 52 producteurs. Les agronomes ont relevé que 27 % des producteurs avaient le taux de semis visé, 48 % avaient la profondeur de semis visée et seulement 55 % avaient une bonne distance entre les plants. Selon ces données, une calibration de semoir aurait été nécessaire dans les trois quarts des cas !

Vous souhaitez vous aussi savoir si votre semis a bien été fait, contactez votre conseillère en agroenvironnement.

Raphaëlle Gendron, agr.
Conseillère en agroenvironnement

Bassin versant |



Nikolas St-Jean

Le projet de bassin versant du ruisseau Belcœil : profitez-en!

Depuis 2014, le projet de bassin versant du ruisseau Belcœil est pris en charge par le Groupe ProConseil. À la suite d'une première année de caractérisation et d'une seconde de sensibilisation, il est temps de passer aux actions concrètes.

Il est évident que la qualité de l'eau du ruisseau Belcœil et de ses tributaires est fortement perturbée, et ce particulièrement dans le sud du bassin versant sur le territoire de Sainte-Julie, Belcœil et Saint-Mathieu-de-Beloil. Ceci dit, plusieurs mesures peuvent être mises en place pour réduire et même renverser la dégradation des cours d'eau en milieu agricole. Considérant le fait que les producteurs agricoles sont en contact direct avec leurs terres et les cours d'eau qui s'y écoulent, il est possible pour eux d'intervenir et de remédier rapidement aux problématiques évidentes.

Grâce à la bonification du programme de subvention Prime-Vert du MAPAQ à 90 % pour des interventions au champ ou les services-conseils en agroenvironnement, la mise en place d'initiatives efficaces est grandement facilitée. Les entreprises agricoles établies sur le territoire du bassin versant, à **Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie, Belcœil, Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Marc-sur-Richelieu** et **Saint-Amable**, sont donc admissibles à la bonification.

Plus spécifiquement, les producteurs agricoles peuvent obtenir jusqu'à 90 % de subvention pour la plantation de haies brise-vent, l'aménagement de bandes riveraines élargies, l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols (avaloirs, chutes enrochées, bassins de sédimentation, etc.) et l'implantation d'aménagements favorisant la biodiversité.

Actuellement, plusieurs projets sont en développement chez les producteurs du bassin versant du ruisseau Belcœil comme la plantation d'arbres et d'arbustes en bordure des cours d'eau, l'implantation de prairies fleuries ou encore le reboisement de pointes de champ non cultivées. Compte tenu des contraintes particulières de chaque producteur, les projets sont développés en étroite collaboration et les mesures

retenues sont, la plupart du temps, multifonctionnelles. Par exemple, dans le cas d'un projet de plantation, les arbres et arbustes choisis contribuent à la stabilisation des berges et la filtration des contaminants sans nuire au bon déroulement des travaux au champ et en offrant des avantages potentiels aux cultures (effet brise-vent, pollinisateur, prédateurs naturels, etc.).

Chaque situation est particulière et avec l'appui du coordonnateur du projet de bassin versant du ruisseau Belcœil et de l'équipe agroenvironnement du Groupe ProConseil, des mesures efficaces propres à la situation peuvent être mises en place sur vos terres. Le projet de bassin versant du ruisseau Belcœil est donc l'occasion parfaite pour réaliser des projets sur vos terres. À vous d'en profiter!

Pour toute information sur le projet de bassin versant, les aménagements possibles ou les subventions, n'hésitez pas à contacter votre conseillère ou moi-même.

Nikolas St-Jean, M.Env., M.É.I.
Biologiste et chargé de projets



Nikolas St-Jean

Pourquoi protéger la qualité de l'eau?

La qualité de l'eau est un sujet de plus en plus discuté dans le monde agricole. En fait, de nombreux projets d'envergure, comme les projets collectifs de gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole, sont fondés sur l'amélioration de la qualité de l'eau.

Mis à part l'aspect esthétique d'un cours d'eau propre et la réalisation d'activités récréatives, pourquoi s'acharner sur la protection de la qualité de l'eau?

En fait, qu'elle soit dans un fossé, une décharge ou un ruisseau, l'eau rejoint éventuellement de grands cours d'eau (rivières, fleuves, lacs ou réservoirs) où elle est prélevée pour être consommée. C'est-à-dire, l'eau qui ruisselle sur les terres agricoles se dirige vers les cours d'eau et se retrouve éventuellement dans vos robinets.

Considérant la contamination des cours d'eau, que ce soit par les activités agricoles, industrielles ou autres, des usines de traitement des eaux doivent filtrer et purifier l'eau pour s'assurer qu'elle soit potable. La contamination des cours d'eau force donc des investissements majeurs pour purifier l'eau de consommation. Pour cette raison, des efforts à la source sont primordiaux pour maintenir notre accès à une eau potable tout en réduisant les coûts de traitement.

Un exemple très intéressant d'une initiative d'amélioration de la qualité de l'eau à la source est celui de la ville de New York, aux États-Unis. En fait, environ 80 % de l'eau potable est acheminée aux neuf millions d'habitants de cette métropole sans être filtrée. Grâce à un programme de protection de la qualité de l'eau ciblant les sources de contamination en aval, il n'est pas nécessaire de filtrer l'eau qui s'écoule des montagnes Catskills, 200 kilomètres au nord de la ville. D'un point de vue économique, plutôt que d'investir de six à dix milliards de dollars sur une usine de filtration et 110 millions de dollars annuellement pour l'opérer, la ville de New York dépense environ 100 millions de dollars annuellement sur des initiatives de

protection des cours d'eau qui alimentent ses réservoirs d'eau potable.

Le cas de la ville de New York est la preuve que des efforts en aval peuvent offrir des bénéfices économiques considérables en plus d'offrir une eau de grande qualité pour les habitants. Ce genre de programme peut être implanté à plus petite échelle au Québec pour réduire les coûts de traitement des eaux et nous permettre l'accès à de l'eau potable de grande qualité. D'ailleurs, les projets collectifs de gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole, comme celui du ruisseau Beloeil, ont pour objectif de réduire la contamination des cours d'eau par les activités agricoles et améliorer la qualité de l'eau.

De plus, les humains ne sont pas les seuls à en bénéficier avec l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la qualité de l'eau favorise le rétablissement de nombreuses espèces qui dépendent des milieux aquatiques. Les efforts ont donc également un impact considérable sur le maintien de la biodiversité et de notre patrimoine naturel.

Quels genres d'initiatives peuvent être mises en place pour contribuer à





l'amélioration de la qualité de l'eau?

Il est certain que la première étape est la réduction de la contamination à la source, c'est-à-dire, la mise en place de mesures pour réduire les apports de phosphore, d'azote et de pesticides vers les cours d'eau. Que ce soit par l'application de la bonne dose au bon moment ou l'utilisation de buses antidérive, par exemple, l'optimisation des pratiques au champ est la première ligne de défense.

Ensuite, des ouvrages de conservation des sols (avaloirs, chutes enrochées, bassins de sédimentation, etc.) et des aménagements végétaux peuvent

permettre de filtrer l'eau de ruissellement et réduire la quantité de contaminants qui atteindraient autrement les cours d'eau. Plusieurs aménagements, incluant la plantation d'arbres et d'arbustes ou le semis de plantes herbacées, sont efficaces dans la filtration de contaminants. En fait, plusieurs études démontrent qu'une bande végétale entre trois et neuf mètres de largeur peut retenir jusqu'à 90 % des sédiments, 96 % de l'azote et 78 % du phosphore de l'eau de ruissellement.

Par la mise en place stratégique de mesures de protection, la contamination agricole peut être grandement

réduite. De plus, les aménagements réalisés peuvent contribuer au maintien de la biodiversité et à l'amélioration des habitats aquatiques et riverains.

Nikolas St-Jean, M.Env., M.É.I.
Biologiste et chargé de projets



Nathalie Théberge

Deux têtes valent mieux qu'une

Reprendre le flambeau de certaines fonctions peut représenter un beau défi. Cependant, le défi sera plus facilement relevé si le prédécesseur a transmis un peu de son savoir avant de passer ledit flambeau.

Le sujet traité dans ce texte est la transmission des connaissances comptables et la façon dont nous travaillons dans notre comptabilité. Prenons un exemple très simple : une entreprise sur laquelle un couple est en affaires. Monsieur s'occupe de la ferme et Madame, de la comptabilité. Pour une raison X, cette dernière quitte l'entreprise, laissant à Monsieur le soin de reprendre la comptabilité là où elle l'a laissée. Beau défi! Avec un peu de chance, il saura qu'il a un logiciel pour faire la comptabilité, mais comment fonctionne ce dernier? Il aurait dû

s'asseoir avec elle lorsqu'elle faisait la comptabilité et lui poser quelques questions pour comprendre un petit peu.

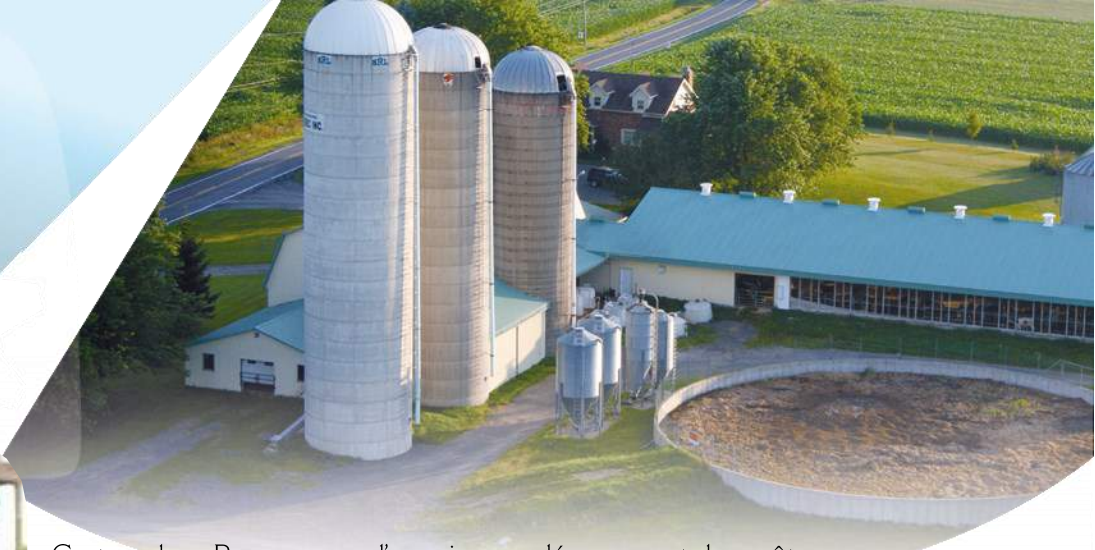
Ensuite, il se tourne vers la filière de classement. Avant, lorsqu'il avait besoin d'un document ou d'une information, ce n'était pas lui qui cherchait : il demandait et recevait. Maintenant, il devra fouiller lui-même, sans trop savoir comment le classement a été fait.

Pour finir, il regarde le courrier qui s'est accumulé depuis son départ... Qu'est-ce qu'on fait avec les comptes? On les paie par chèque, par paiement direct ou par paiement préautorisé. Et les dépôts? On va au guichet automatique ou voir la caissière. Il ne faut pas oublier que pour faire toutes ces transactions, Monsieur aura besoin des codes d'autorisation et des mots de passe de tous les sites utilisés. Ces mêmes codes lui donneront accès à beaucoup d'informations spécifiques à l'entreprise, ce qui sera essentiel à la bonne tenue de la comptabilité.

Éventuellement, il y arrivera, mais il lui faudra du temps et de la patience

pour trouver la réponse à chacune des questions. Si Monsieur et Madame s'étaient assis ensemble quelques fois par année pour regarder la comptabilité, aujourd'hui, il ne serait pas à faire le COQ (Comment Où Quand). On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve, c'est pourquoi il est important, dans n'importe quelle sorte d'entreprise, que deux personnes sachent comment assurer l'administration de l'entreprise au quotidien. Mieux vaut prévenir que guérir. Ou plutôt, afin d'éviter de vous brûler avec le flambeau, mieux vaut le passer doucement.

Nathalie Théberge
Technicienne en comptabilité



Jean-Philippe Bessette

Projet de construction : ce qu'il faut savoir

Tous les grands projets dans une vie nécessitent qu'on s'informe, qu'on se prépare, qu'on soit prêt à vivre des changements et qu'on en accepte les conséquences. Un projet de construction sur une entreprise agricole ne fait pas exception.

Plusieurs producteurs comptent augmenter leur efficacité en investissant dans le confort et la technologie.

Certes, le « Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec » encourage aussi ce type de projet en offrant une aide de 20 000 \$ sur 5 ans. « Voici quelques points à garder en tête afin de mener à bien votre projet de construction :

-La construction d'un nouveau bâtiment se **planifie longtemps à l'avance**.

-La planification comporte plusieurs étapes à ne pas négliger.

-Plusieurs **contraintes ou normes** sont à respecter lors de la construction d'un nouveau bâtiment.

-Le **budget est le meilleur outil** de gestion des coûts de construction.

-Une bonne planification permettra d'éviter les erreurs, les retards et le

dépassement des coûts. »

(CRAAQ- 39^e Symposium sur les bovins laitiers, Luc Robitaille)


Planification

Il est fortement recommandé de planifier un projet de construction sur plus d'un an, à moins d'un sinistre où le producteur serait capable de répondre au calendrier de planification ci-dessous dans un délai plus court. L'important est d'éviter toutes décisions émotives puisqu'elles vont impacter la pérennité future de l'entreprise. Il ne faut pas hésiter à repousser la date de construction si ces étapes ne sont pas respectées.

Trop souvent, un producteur va accepter d'offrir un acompte au tout début du projet pour économiser **un peu**. Il est important de suivre ce

Calendrier de planification d'un projet type de construction

Étapes	Période de temps
Visite de fermes	Hiver 2015
Plan préliminaire	Printemps 2015
Évaluation budgétaire, financement	Printemps 2015
Étude environnementale	Printemps 2015
Demande permis (C.A.)	Début été 2015
Plan pour soumission	Début automne 2015
Période de soumission	Fin automne 2015
Confirmation cadre financier	Fin automne 2015
Visite de confirmation des choix	Automne 2015, Hiver 2016
Choix équipements et entrepreneur	Automne 2015, Hiver 2016
Révision plan construction	Hiver 2016
Construction	Printemps 2016



calendrier malgré la pression que pourraient mettre les vendeurs : l'impact économique de prendre le temps de faire le bon choix n'est même pas comparable à cette économie d'acompte. Sans oublier qu'un acompte pourrait être perdu dans la mesure où le projet n'obtiendrait pas le financement. Dans le contexte actuel, avec le prix du lait à la baisse, cela peut se produire. Il faut mentionner que le plan préliminaire n'est pas un plan à 15 000 \$: ce type de plan entre dans l'étape du plan pour soumission.

Pour bien planifier le projet, il est préférable d'établir un plan par groupes d'âge et de stades de lactation. Il faut visualiser le cycle de vie de l'animal afin d'en évaluer la manutention d'un endroit à l'autre. L'utilisation des vieux bâtiments ou le type d'aménagement pour les animaux de remplacement ou taris font une très grande différence sur la rentabilité du projet. Est-ce que je peux réutiliser mes bâtiments actuels, faire quelques modifications peu coûteuses pour y loger des sujets de remplacements ou taris? Est-ce que je peux loger mes vaches gestantes ou mes vaches tarées dans des aménagements minimums (abris solaires avec toile pour l'hiver) et au pâturage l'été? Il faut garder en tête qu'au Québec, les coûts de construction pour les bâtiments laitiers sont parmi les plus coûteux au monde.

Contraintes ou normes

Avant tous travaux, il demeure primordial d'obtenir le permis de construction tout en validant les lois et règlements suivants puisque les frais de conformation et les pénalités peuvent s'avérer très élevés.

-Permis de construction auprès de la

municipalité (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*), faire attention à la gestion des distances séparatrices.

-*Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*, à respecter au point de vue de la protection des sols.

-*Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (MDDELCC)*, valider, entre autres, certaines distances avec les puits existants, cours d'eau et zones inondables.

-*Demande de certificat d'autorisation (C.A.)*, si l'augmentation du cheptel augmente la production de phosphore (P₂O₅) de 500 kg (ex. 10 vaches Holstein). Le producteur doit démontrer qu'il a une capacité suffisante pour entreposer les déjections animales pour la période prescrite par son agronome et démontrer un bilan phosphore équilibré pour le projet.

-*Recueil des lois et des règlements du Québec (RLRQ) c. 1-9*, tout projet de construction qui excède 100 000 \$ nécessite obligatoirement les services d'un ingénieur.

-*Loi sur les architectes*, pour les projets dont la superficie du plancher excède 300 m².

-*Règlement sur les aliments, MAPAQ*, exige des normes à respecter en ce qui concerne la laiterie. Il est important de faire valider les plans du projet de construction par le MAPAQ 30 jours avant le début des travaux pour approbation.

Éléments économiques à considérer

Un élément qui démarque souvent les entreprises du groupe de tête est leur capacité de profiter au maximum de l'utilisation de leur actif. En effet, l'impact économique d'amortir un bâtiment sur 40 ans plutôt que 20 ans est énorme. En voici la démonstration

simpliste pour un projet d'une ferme moyenne de 75 vaches à 750 000 \$:

Paiements à 4 % d'intérêt sur 20 ans = 4 544.85 \$/mois soit **54 538.20 \$/année**

L'entreprise économise donc près de 55 000 \$/année pendant 20 ans, soit 1 100 000 \$ d'économie. Il est important de considérer les frais d'entretien de bâtiments qui seront plus élevés si vous décidez de garder vos bâtiments plus longtemps. Cependant, en prenant soin des infrastructures, la marge reste énorme même en considérant ces frais d'entretien. Voici de quoi compenser la baisse du prix du lait! Certaines entreprises réussissent à obtenir des niveaux d'efficacité supérieurs avec des bâtiments de plus de 30 ans. La solution pour être rentable ne réside donc pas nécessairement dans la construction d'une nouvelle bâtisse.

D'un autre côté, il n'est pas impossible que ce projet améliore considérablement le niveau d'efficacité de l'entreprise, ce qui viendrait redresser le niveau de rentabilité. Rien n'empêche de partir à neuf et d'amortir cette bâtisse sur les 40 prochaines années. Pour y arriver, il faut penser à ce dont aura l'air son entreprise dans plus de 20 ans, ce n'est pas si simple à faire. Il faut être visionnaire et les infrastructures doivent permettre la possibilité d'être modifiées ou ajustées en fonction des nouvelles normes et technologies. Enfin, cette stratégie demande aussi à ce que les propriétaires aient une vision commune de leur entreprise pour le futur.

Jean-Philippe Bessette, agr.
Conseiller en gestion agricole



Stéphanie Brazeau

2015 : une belle année!

Les analyses de groupe permettent chaque année de sortir les points les plus importants qui vous ont tous et chacun affectés d'une certaine façon. D'excellents échanges sur les enjeux actuels ont été partagés pendant ces trois journées.

En production laitière, la baisse du prix du lait avait été anticipée, mais probablement pas à une telle ampleur. En moyenne, on enregistre une diminution de 5.70 \$/hl, soit une baisse de 6.5 %. L'augmentation du prix du bœuf a permis de contrebalancer puisque votre variation d'inventaire des animaux s'est retrouvée à la hausse. De plus, en août et en décembre, des marges supplémentaires vous ont été accordées permettant d'augmenter le lait total produit et permis.

Avec les bonnes conditions de semis, une bonne saison de croissance et une

belle période de récoltes, les rendements aux champs ont été excellents en 2015; une année record! Entre autres, on parle, en moyenne, de 11.7 t/ha dans le maïs-grain sec, 3.9 t/ha dans le soya et 8.9 t/ha dans le foin. C'est d'ailleurs aussi ça qui a permis d'amoinrir l'effet négatif, dans le secteur laitier, de la baisse du prix du lait. En moyenne, de très bons soldes résiduels ont été dégagés et vous permettent d'autofinancer une partie de vos investissements futurs : 11 % de solde résiduel dans les grandes cultures et 5 % dans le lait. La cible vise entre 5 et 8 % de votre revenu brut. Juste pour vous situer un peu, en 2014, le solde résiduel représentait -6 % du revenu brut dans les grandes cultures et 1 % dans le lait; une différence significativement positive!

Les analyses de groupe permettent de voir l'évolution des résultats financiers et techniques à travers le temps. Ce qu'on remarque presque à tous les niveaux, ce sont les cycles que ce soit votre bénéfice d'exploitation, votre solde résiduel, vos rendements aux champs, même le prix du lait! L'année 2015 a connu de bonnes ressemblances avec 2012 principalement.

Un des sujets d'actualité évoqués

pendant les journées grandes cultures a été le choix que vous avez eu à faire entre les programmes *ASRA* et les *AGRI*. Le résultat du vote, qui s'est terminé le 27 mai dernier, devrait être connu au mois de juillet pour que le début de l'année d'assurance soit le 1^{er} août prochain. Brièvement, en renonçant à l'*ASRA*, vous pourriez bénéficier de l'application rétroactive d'*Agri-Québec* pour 2014 et 2015. En conservant l'*ASRA*, cela devient intéressant si la moyenne de prix du marché est inférieure, en moyenne sur les dix prochaines années, à 165 \$/t dans le maïs-grain et 325 \$/t dans le soya; c'est ce qu'on appelle le point mort (soit le prix en bas duquel l'*ASRA* dépasse les montants perçus en *AGRI*). Vous avez fait le choix qui vous semblait le plus opportun pour vous, la décision collective l'emportera. C'est un dossier à suivre...

Stéphanie Brazeau, agr.

Conseillère en gestion agricole



Marie-Laure Marcotte

Production d'ail à partir des bulbilles

Connaissez-vous le *Ditylenchus dipsaci*? Depuis 2011, ce nématode des tiges et des bulbes des alliums est fréquemment détecté au laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ. Ce nématode se nourrit de l'intérieur des cellules des tissus des bulbes et des tiges, ce qui les rend invendables en plus d'être une porte d'entrée pour plusieurs autres pathogènes.

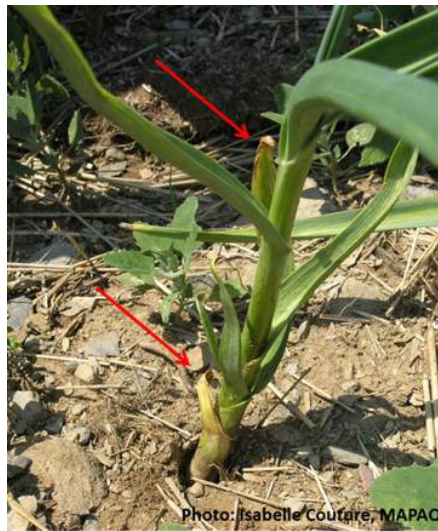


Photo: Isabelle Couture, MAPAQ

Les premiers symptômes visibles sont les feuilles qui se dessèchent en commençant par la pointe. Les plants sont plus petits et chétifs. L'intérieur des bulbes devient aqueux et spongieux. Ils peuvent se fendre

et être déformés. Bien entendu, ces nématodes peuvent survivre plusieurs années dans le sol. Une rotation d'un minimum de quatre années sans allium est recommandée.

La principale source de contamination est l'utilisation de bulbes déjà contaminés. Pour le moment, il n'existe pas de certification pour la production de bulbes sains. Lorsqu'on achète nos bulbes à l'extérieur de la ferme, il est possible de vérifier s'ils sont contaminés en les faisant analyser au laboratoire de diagnostic. Il est également possible de faire un décompte de nématodes dans le sol où l'on désire faire notre plantation d'ail. Une technique qui peut être utilisée pour limiter la propagation des nématodes dans le sol est de faire un traitement à l'eau chaude sur nos bulbes. Cependant, cette façon de faire demande beaucoup de minutie, car une température précise de l'eau doit être maintenue pour ne pas abîmer les tissus. Cette technique pourra être détaillée lors d'un prochain article.

Une autre technique peut être utilisée pour augmenter l'assurance d'implanter des bulbes sains. Il s'agit de la multiplication de l'ail par bulbilles. En 2013 et 2014, le MAPAQ a fait un projet pour en valider l'efficacité. Il s'agit de récolter les bulbilles (petit clone de l'ail qui est dans la hampe florale) une à deux semaines après la date de récolte des bulbes. Ensuite, on plante les bulbilles à l'automne, à la même période que pour les caïeux. L'été suivant,

chaque bulbille nous donne un caïeu, qu'il faut replanter à l'automne. L'été suivant, cela peut nous donner jusqu'à quatre caïeux, qui sont alors replantés à l'automne. Cette technique peut nécessiter de deux à quatre ans, selon la variété.

Les tests ont démontré que même s'il y a des nématodes dans les bulbes, ils n'affectent pas les bulbilles, ce qui permet d'avoir du matériel sain. Cependant, il faut que la hampe florale, d'où proviennent les bulbilles, soit vigoureuse et ne touche pas le sol puisqu'il pourrait y avoir une contamination avec les nématodes. Dans le projet du MAPAQ, les seules bulbilles qui ont eu des nématodes sont celles provenant d'une hampe florale qui était courbée vers le sol.

Même si cette technique est plus longue, elle est intéressante du fait qu'on limite la prolifération des nématodes des tiges et des bulbes sur notre entreprise.

Marie-Laure Marcotte, agr.
Conseillère en agroenvironnement

Sources : COUTURE, Isabelle et LEBLANC, Mario. Multiplication de l'ail à partir des bulbilles. 24 février 2016. https://www.agrireseau.net/legumeschamp/documents/91875?utm_source=1%C3%A9gumes_de_champ2016-03-02&utm_medium=courriel&utm_campaign=ABO&p=266

LEBLANC, Mario. Le Nématode des tiges et des bulbes des alliums [document électronique]. Québec, RAP Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail 2013 Bulletin d'information No 01, 26 avril 2013. <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01tn13.pdf>



Cécile Tartera

Engrais verts intercalaires dans le maïs

Les avantages agronomiques, environnementaux et même économiques des engrais verts ne sont plus à démontrer. Afin d'en retirer le plus de bénéfices possible sur ces trois plans, il faut leur laisser la plus longue plage de croissance possible. Si votre rotation contient du blé, ou une autre culture qui sera récoltée tôt dans la saison, c'est après la récolte de celle-ci qu'il sera le plus intéressant d'investir dans le semis d'un mélange d'engrais verts. Les rotations courtes maïs-soya ne laissent pas beaucoup de fenêtres pour insérer des engrais verts. Dans ce cas, il est intéressant de cibler les champs en maïs, dans lesquels il est possible de semer une culture intercalaire, que l'on sélectionnera pour couvrir le sol entre les rangs sans compromettre le rendement en maïs.


Principes de base

En général, on peut semer la culture intercalaire lorsque le maïs a entre 4 et 8 feuilles, la culture devant être bien implantée avant que les rangs de maïs ne se referment, sinon elle risque de manquer de lumière pour amorcer sa croissance. Si c'est votre première expérience avec cette pratique d'engrais vert, le plus simple et le plus économique est d'utiliser du ray-grass annuel (15 kg/ha) ou du trèfle incarnat (10 kg/ha) ou encore un mélange des deux. Ces espèces peuvent être semées à la volée avec un équipement minime comme une « tourniquette » à mil, ou un épancheur d'engrais à la volée. Bien sûr, le recouvrement et le pourcentage de germination seront aléatoires, mais le taux de réussite est assez bon et, si l'on n'a aucun équipement, on peut s'en procurer pour moins de 500\$, ce qui permet de se familiariser à peu de frais. Pour augmenter l'uniformité, on peut aller vers des semoirs permettant de positionner la semence dans l'entre-rang, comme un APV ou un Delimbe. Les principaux facteurs déterminant le succès de la germination sont alors le semis juste avant une pluie

et un sol non croûté. La réussite de l'implantation sera largement favorisée si le contact sol-semence est amélioré par un sarclage, par exemple.

Pour changer du ray-grass

Il est intéressant d'utiliser des légumineuses, qui ont la particularité de fixer l'azote atmosphérique et en retourneront à la culture suivante une fois décomposées. Le trèfle incarnat, le trèfle d'Alexandrie, le pois fourrager (pas autrichien) et la vesce commune sont de bons candidats. Ils supportent un peu moins bien l'ombre que le ray-grass et doivent donc idéalement être semés plus tôt, dès que le maïs a 4-5 feuilles. Le pois fourrager a, en plus, l'avantage de bien contrôler les mauvaises herbes. La phacélie présente aussi cet avantage, en plus d'appartenir à une famille botanique différente de celles des plantes composant habituellement la rotation. Elle est toutefois très dispendieuse, on favorisera donc son utilisation en mélange. Toutes ces espèces sont des annuelles, elles ont donc le double avantage de se développer rapidement et d'être détruites par le gel, ce qui facilite



leur gestion en régie conventionnelle. Pour obtenir un couvert qui perdure jusqu'au printemps suivant, on pourra utiliser du seigle d'automne, de la vesce velue (maïs ensilage seulement) ou des trèfles blancs.

Utiliser des mélanges procure de nombreux avantages, tels qu'une complémentarité des avantages de chaque espèce, une adaptation aux variations annuelles des conditions et une atténuation des inconvénients potentiels.

Tirer le maximum de profit

Pour se donner le plus de choix possible dans les espèces et aller chercher le maximum de bénéfices de ce que l'on sème :

-Arroser en bandes à 3 feuilles, ainsi on n'a pas à se préoccuper des incompatibilités avec les intercalaires;

-Semer au semoir, ce qui permet de s'affranchir des conditions météo et de réduire le taux de semis puisqu'on augmente le pourcentage de germination;

-Localiser le semis, pour gérer plus facilement les résidus lors du semis l'année d'après;

-Choisir des espèces qui survivent à l'hiver et se contrôlent facilement au printemps.

Ainsi on peut se permettre de semer des espèces plus variées et plus dispendieuses et aller

chercher les avantages des mélanges.

Pour connaître les herbicides compatibles avec les divers mélanges ou pour des conseils sur le choix des espèces et les taux de semis, n'hésitez pas à faire appel à votre conseillère. Bon semis!

Cécile Tartera, agr.

Conseillère en agroenvironnement



Isabelle Éthier

Fiche # 4

Quelques trucs pour désamorcer l'anxiété

C'est connu. Au sortir de l'hiver, lorsque l'on s'affaire à préparer la nouvelle saison des travaux liés aux semis, plantations, récoltes et ventes, tout se bouscule et l'anxiété nous envahit. Ce qui normalement nous dérange un peu se transforme en facteur d'agression. Toute contrariété ou remise en question de nos méthodes est perçue comme une menace. On se défend par du blâme, un ton de voix élevé et parfois par du mutisme. Pas facile à vivre ces moments de haute pression.

Voici **cinq** trucs bien simples pour y faire face et, lorsque cela est possible, les désamorcer.

1-Prendre le temps de nommer les tâches les plus urgentes. Ne faites pas que les nommer. Essayez de préciser en quoi elles vous usent les nerfs. Sont-elles bien réparties entre tous les membres de votre équipe? Il se peut que certaines tâches vous pèsent. Y a-t-il moyen de faire autrement?

2-Une personne anxieuse a besoin d'être rassurée, et ce, encore plus que d'habitude. Si c'est votre conjoint, votre fils, votre parent ou encore votre frère, demandez-lui ce qui lui pèse le plus et comment il pourrait se sentir plus rassuré. Si c'est vous-même, recherchez dans votre entourage une personne qui saura vous écouter et vous rassurer sans vous faire la morale ou encore vous reprocher de trop travailler.

3-L'anxiété est une émotion qui se vit dans tout le corps. Or, le fait de bouger et d'être actif physiquement aide à la diminuer. Une agricultrice me disait que c'est dans les périodes de stress qu'elle fait le plus de bicyclette stationnaire!

4-Un temps de repos en fin de journée où l'on se retrouve et l'on nomme ce qui nous rend paquet de nerfs. Faites parler ceux et celles qui, dans ces périodes-là, ont tendance à ne pas s'exprimer.

5-J'ose parler de ce 5^e petit truc. Prendre 5 minutes pour vous arrêter et prendre conscience des aspects positifs de votre environnement de travail en pleine nature. Comme le disait ce jeune agriculteur, il n'y a rien pour remplacer ces levers du soleil qui nous invitent à vivre le mieux possible notre journée!

Isabelle Éthier

Conseillère en transfert et relations humaines



Isabelle Éthier

On est plus forts ensemble!

Léon gère une entreprise laitière avec son frère Louis. Une ferme où les résultats techniques sont remarquables. Sur le plan des affaires, les deux frères partagent la même vision. Aux plans personnel et familial, c'est autre chose! On éprouve certaines difficultés à s'entendre sur des règles communes pouvant s'appliquer à la main-d'œuvre familiale.

Lorsqu'ils m'ont demandé d'intervenir, c'était pour les aider à échanger sur leur manière de vivre l'intégration de leurs enfants et l'implication de leur conjointe. Sujet délicat qu'il faut aborder avec prudence et délicatesse. Au fil des rencontres et des prises de conscience, les deux frères font le

même constat : on est plus forts à rester associés que de séparer l'entreprise. Leur style de gestion est intuitif et basé sur une confiance mutuelle et une bonne connaissance des tâches à accomplir. Leur complicité d'affaires n'a jamais été remise en question. « *Là-dessus, on s'entend bien, ont-ils affirmé à plusieurs reprises. Pour ce qui est de nos méthodes respectives d'intégrer les enfants à l'ouvrage, disons que l'on ne pense pas pareil* ». Lorsqu'arrivent les fins de saison et que la fatigue prend le dessus, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux penser l'entreprise autrement.

Sans trop s'en rendre compte, les deux associés ont laissé un inconfort s'installer progressivement entre les deux familles et qui a fini par dégénérer en conflit tranquille. On ne se chicane pas, on ne se parle pas beaucoup non plus. Les jeunes en âge de travailler tentent de se faire une place, avec l'approbation de leurs parents. Le partage de l'espace de travail se fait en laissant en suspens des sous-entendus que l'on tente de

comprendre chacun de son côté.

Comment se sortir d'un tel climat, d'un tel contexte pouvant devenir étouffant pour les conjointes, les enfants et aussi pour les deux frères? Chaque entreprise a ses particularités, sa culture et ses contraintes. Toutefois, voici une liste qui me sert de guide lorsque j'interviens dans ce genre de situation :

-Accepter de se faire accompagner pour mieux s'expliquer;

-Se donner des valeurs d'entreprise;

-Définir la gouvernance. Qui décide de quoi?

-Se donner des règles liées à l'organisation du travail;

-Regrouper ces informations à l'intérieur d'un document officiel;

-Présenter ce manuel aux membres des deux familles;

-Proposer la mise en place de rencontres régulières pour ceux et celles qui y travaillent;

-Accepter que des membres de l'une ou de l'autre des familles ne

participent pas aux réunions;

-Accepter le fait que certaines relations soient plus sensibles et faire attention à l'humour;

-S'offrir des moments pour célébrer ensemble;

-Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage, cela vaut même dans nos relations interpersonnelles.

Pour en revenir à Louis et Léon, ces deux gaillards sont des travailleurs acharnés comme le sont tous les agriculteurs. *«Ce n'est pas le*

travail qui nous gruge par en dedans, précisait l'un d'eux. *C'est plutôt le sentiment de ne pas se sentir compris et, par moments, de se sentir jugé ».*

L'éducation des enfants est quelque chose de très personnel et de très intime. Le sujet est sensible et fait réagir lorsque nos façons de faire sont remises en question. Au-delà de cette difficulté qui est la leur, ces deux frères aiment leur conjointe et leur famille. Puisqu'ils ont à cœur la continuité de l'entreprise, ils ont fait le choix de continuer à la gérer en cheminant

tranquillement vers des règles communes qui encadrent le travail en évitant de mettre de la pression sur les conjointes et les enfants. C'est ça « accepter » la différence. C'est réellement cela. Se dire que même si notre manière de vivre avec nos enfants diffère et crée des remous par moments, on est plus forts ensemble!

Isabelle Éthier

Conseillère en transfert et relations humaines

EN BREF



Nouvelle technicienne en agroenvironnement, j'ai complété dernièrement ma technique à l'ITA de Saint-Hyacinthe où j'ai eu le grand honneur de recevoir le méritas de l'engagement environnemental. J'ai habité plus de 20 ans en Amérique du Sud où j'ai acquis de solides expériences hors parcours. Motivée et avec l'envie insatiable de passer à l'action dans le domaine de l'agroenvironnement, j'ai fondé un organisme sans but lucratif afin de venir en aide aux petits agriculteurs de l'Équateur. C'est pour moi un énorme plaisir de joindre les rangs du Groupe ProConseil cette saison afin d'enrichir mes connaissances et d'approfondir mon expérience sur le terrain québécois. Au plaisir de vous voir cet été. Isabelle Dorion



Je suis l'une des deux nouvelles techniciennes en agroenvironnement. J'ai fait mes études au Cégep St-Jean-sur-Richelieu en G.E.E.A. en production laitière et grandes cultures. Jusqu'à tout récemment, j'ai travaillé sur des fermes laitières et je suis copropriétaire d'une entreprise de grandes cultures. Maintenant que j'ai eu mes quatre enfants, je réoriente ma carrière. Je suis, pour l'instant, à temps partiel pour éventuellement être à temps plein.

Au plaisir de travailler pour vous!

Hélène Vincent



Je me joins à l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme à titre d'ajointe administrative / comptabilité interne. Mon expérience des 21 dernières années dans le réseau de La Coop fédérée témoigne de mon intérêt à travailler dans le domaine agricole.

Je suis une femme passionnée, qui adore relever de nouveaux défis. Je suis très heureuse de joindre les rangs d'une équipe stimulante afin de parfaire mes connaissances et y apporter le soutien nécessaire. N'hésitez pas à me contacter pour toute information, il me fera plaisir de vous aider. Au plaisir! Diane Palardy



Fille d'un petit producteur ovin en Chaudière-Appalaches, j'ai nagé dans la réalité agricole durant toute ma jeunesse, ce qui m'a rapidement donné la piqûre de cet univers passionnant. J'ai alors poursuivi mon cheminement au Baccalauréat en agronomie en sciences animales à l'Université Laval. Curieuse de nature et aimant relever des défis, je suis heureuse de pouvoir explorer cet été l'agroenvironnement qui m'a grandement tenté au début de mon baccalauréat. Me voici donc en Montérégie, au Groupe ProConseil, afin de terminer ma formation d'agronome et d'apprendre une multitude de choses en partageant également mon propre bagage de connaissances. Au plaisir! Marguerite Plante-Dubé

Nous avons aussi deux nouveaux administrateurs au sein de notre conseil d'administration: Yannick Lapointe et Ludger Grutman. Bienvenue parmi nous! Nous remercions, par la même occasion, Hélène Vincent et Claudine Cournoyer pour le temps qu'elles ont consacré au Groupe ProConseil durant leurs années d'administratrices.

Divertissements

Dictionnaire de tous les jours

Archéologue: Meilleur mari qu'une femme puisse espérer: plus elle vieillit, plus il s'intéresse à elle.

SUDOKU

			6					7
6		8			9	1	4	5
		7		8		9		
3		2					6	4
			2		6			
1	6					7		9
		4		9		6		
2	5	6	3			8		1
9					1			

Un peu d'humour...

Un producteur agricole est réveillé en pleine nuit par un vacarme provenant de son étable. En y arrivant, il se rend compte qu'une des vaches est en train de vèler. Pendant qu'il aide l'animal, il s'aperçoit que son fils de quatre ans l'a rejoint et qu'il observe la scène avec curiosité. L'homme hésite, mais décide de le laisser regarder en se disant qu'il pourra répondre à ses questions ensuite. Une fois la besogne terminée, le fils semble toujours aussi intrigué par le veau qui se redresse malhabilement sur ses pattes.

-Alors Benoit, tu as des questions? demande le père.

-Oui papa, j'en ai une. À quelle vitesse il allait le veau quand il a percuté la vache?